

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le vendredi 16 décembre à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Guy CLOSET, Maire.

Etaient présents : M. Guy CLOSET, M. Guy ADAM, M. Jean-Louis ADDE,
M. Jean-Pierre LEHADOUÉY, Mme Maryvonne ENAULT,
M. Gaëtan LE CORVEC, Mme Florence LEQUERTIER,
Mme Géraldine VALOGNES

Etaient excusés : / Mme Isabelle EVE (donne procuration à M. Guy ADAM) ,
Mme Wandellina POULAILLER (donne procuration à Mme Florence LEQUERTIER)

Etaient absents : /

Secrétaire de séance : Mme Florence LEQUERTIER

Approbation du compte-rendu du 21 octobre 2022 à l'unanimité

1. Délibération sur la modification de l'intitulé des régies et sur la composition des membres

La régie de recettes intitulée « le téléthon et toutes les animations organisées par la commune » prendra la dénomination suivante « Régie concernant toutes les animations organisées par la commune ».
Madame Géraldine VALOGNES conserve son titre de régisseur titulaire.
Madame Maryvonne ENAULT conserve son titre de régisseur suppléant.
Madame Isabelle EVE n'est plus régisseur suppléant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'intitulé de la régie « Régie concernant toutes les animations organisées par la commune » et acte que Madame Isabelle EVE n'est plus régisseur suppléant.

2. Délibération pour signature de la charte Manche Numérique pour le plan départemental d'adressage de la Manche

Une adresse imprécise ou une absence d'adresse a pour conséquences de dégrader les services publics ou marchands et d'impacter les acteurs publics et privés dans leurs missions et les citoyens dans leur quotidien.

Les communes deviennent le maillon essentiel pour construire et fiabiliser le BAL (Base Adresse Nationale).

Manche Numérique propose d'apporter un soutien aux communes pour les amener à se mobiliser sur ce sujet.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de la charte Manche Numérique pour le plan départemental d'adressage de la Manche et autorise M. le Maire à entreprendre les demandes nécessaires et à signer tous les documents s'y afférents.

3. Délibération sur RPQS (Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC) de 2021

Ce rapport annuel regroupe les éléments essentiels ci-après :

- Nombre d'installations contrôlées
- Ventilation par commune
- Tarifs des prestations du SPANC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal valide le rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC pour 2021.

4. Point et avancement des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales

Un plan de recensement des travaux réalisés de 2020 à 2022 a été transmis aux élus.

M. le Maire commente ce plan et précise les orientations à développer en 2023.

Un courrier va être envoyé à M. le Président du conseil départemental pour évoquer l'historique des difficultés rencontrées au Mont Gauthier sur la D529.

5. Point sur réflexion rénovation école des filles

Ce point sera intégré dans l'élaboration des futurs projets dans leur globalité.

6. Bilan sur la pose des fascines du cordon dunaire des 19 et 26 novembre 2022

Les 19 et 26 novembre 2022, nous avons posé des fascines avec des bénévoles. Celles-ci ont été récupérées à la COCM, stock mis à la disposition des communes.

7. Plan d'actions cordon dunaire 2023 avec le concours de la COCM

Afin d'atténuer l'érosion de part et d'autre de la cale principale d'accès à la mer, la mairie souhaite la pose de casiers (constitué de fagots tressés) de part et d'autre de la cale sur une longueur de 50 ml et la pose de ganivelles côté parking afin de respecter les accès existants.

Une programmation des travaux pourrait être réalisée par la COCM en 2023.

8. Point sur les diverses animations à la médiathèque

Mme ENAULT, bénévole à la médiathèque, énumère les animations organisées depuis l'ouverture :

- 4 animations dans le cadre du festival « Bouge de l'art »
(danses normandes, land'art à la plage, dessin et peinture)
- 1 animation pliage de serviettes et décorations de Noël

En 2023 de nouvelles activités seront proposées (masques, couronnes, fabrication de produits naturels, etc...)

Permanence décentralisée France Services

M. le Président de la COCM étudie la faisabilité d'organiser des permanences délocalisées à l'échelle du territoire communautaire avec pour objectif de nous accompagner dans l'animation numérique à la médiathèque.

9. Bilan du Téléthon du 3 décembre 2022

1446 crêpes ont été faites grâce aux bénévoles et au don des producteurs laitiers de la commune.

Grâce à la générosité de tous, nous avons récolté 3 088.20 € avec la tombola, la vente de crêpes et objets de Noël.

10. Bilan goûter de Noël intergénérationnel

Plus de 70 personnes ont participé au goûter de Noël partageant brioche, chocolat chaud, vin chaud, ...

Chaque enfant a reçu un bon d'achat d'une valeur de 30 euros à la librairie de la Haye.

11. Distribution bulletin municipal et communautaire

Les référents villages disposent des bulletins municipaux et communautaires pour les distribuer le week-end du 17/18 décembre.

12. Identification de futurs projets ciblés sur l'attractivité de la commune

M. le Maire demande aux élus de réfléchir et de se projeter à court et moyen terme pour de nouveaux investissements :

- Effacement des réseaux électriques et téléphoniques
- Extension de l'espace R. Jabet pour divers stockages
- Réhabilitation et réaffectation du local parking plage
- Réflexion sur la Paillotte / école des filles
- Mise aux normes isolation thermique de la mairie
-

13. Délibération pour signature de la convention SDEM50 au Conseil en Energie Partagé (CEP)

Cette convention prend en charge la réalisation de diagnostics approfondis sur l'ensemble des équipements communaux et constitue une aide à la décision pour de nouveaux investissements.

Elle s'inscrit également dans la maîtrise des consommations d'énergie et de l'impact environnemental.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de la convention SDEM50 au Conseil en Energie Partagé (CEP) et autorise M. le Maire à entreprendre les demandes nécessaires et à signer tous les documents s'y afférents.

14. PLUI

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, nous devons procéder au recensement des maisons vacantes hors résidences secondaires.

15. Vœux dimanche 15 janvier 2023 à 15h à l'espace R. JABET

Questions diverses :

- Les décorations de Noël seront installées le lundi 19 décembre
- Animations médiathèque : les bénévoles souhaitent disposer d'un budget pour l'accueil des participants (café, gâteaux, fournitures diverses,...)
- L'association Initiatives Brettevillaises envisage de reconduire le programme d'activités 2022 en 2023
- Réflexion sur les panneaux d'affichage communaux à poursuivre
- Prochain conseil municipal prévu le 27 janvier 2023 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20